CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Frais d'établissement (II)						
	Immobilisations incorporelles :						
	Frais de développement						
	Conces., brevets, licences, marques, procédés, solutions infor., droits et valeurs similaires	1 490	1 490				
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles						
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles :						
	Terrains						
	Constructions						
	Install. techniques, matériel et outillage indus.	58 966	30 639	28 326	23 273	5 054	21.72
	Autres immobilisations corporelles	257 424	206 491	50 933	93 982	-43 049	-45.81
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations financières (1) :						
	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
	Autres titres immobilisés	1 107		1 107	1 107		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total de l'actif immobilisé (III)	318 987	238 621	80 366	118 362	-37 995	-32.10
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en-cours :**						
	Matières premières et autres approvision.						
	En-cours de production						
	Produits finis						
	Marchandises	483 090		483 090	426 792	56 298	13.19
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (2) :						
	Créances Clients et Comptes rattachés	410 582		410 582	385 213	25 369	6.59
	Autres créances	91 674		91 674	57 050	34 625	60.69
	Charges constatées d'avance						
	Capital souscrit appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement :						
	Actions propres						
	Autres titres	174 500		174 500	180 000	-5 500	-3.06
	Instruments fi. à terme et jetons détenus						
	Disponibilités	29 724		29 724	53 124	-23 400	-44.05
	Total de l'actif circulant (IV)	1 189 570		1 189 570	1 102 177	87 393	7.93
	Frais d'émission des emprunts (V)						
	Primes de remboursement des emprunts (VI)						
	Écarts de conversion et diff. d'évaluation (VII)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)	1 508 557	238 621	1 269 936	1 220 539	49 397	4.05

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à moins d'un an

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 25 000)	25 000	25 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Ecarts d'équivalence				
	Réserves				
	Réserve légale	5 000	5 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	130 748	134 030	-3 282	-2.45
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	31 412	32 432	-1 020	-3.14
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total des capitaux propres (I)	192 160	196 462	-4 302	-2.19
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total autres fonds propres (I bis)				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total des provisions (II)				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	263 582	173 176	90 406	52.20
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Instruments financiers à terme				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	616 409	574 686	41 724	7.26
	Dettes fiscales et sociales	59 723	137 391	-77 668	-56.53
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	138 062	138 825	-762	-0.55
	Produits constatés d'avance				
	Total des dettes (III)	1 077 777	1 024 078	53 699	5.24
	Ecarts de conversion passif (IV)				
	TOTAL GENERAL DU PASSIF (I+Ibis+II+III+IV)	1 269 936	1 220 539	49 397	4.05
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 025 884	968 807		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	1 490		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	43 292		15 674
Installations générales agencements aménagements divers	103 579		
Matériel de transport	160 871		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	15 365		
TOTAL	323 107		15 674
Autres titres immobilisés	1 107		
TOTAL	1 107		
TOTAL GENERAL	325 704		15 674

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			1 490	1 490
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			58 966	58 966
Installations générales agencements aménagements divers			103 579	103 579
Matériel de transport		22 391	138 481	138 481
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			15 365	15 365
TOTAL		22 391	316 390	316 390
Autres titres immobilisés			1 107	1 107
TOTAL			1 107	1 107
TOTAL GENERAL		22 391	318 987	318 987

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	1 490			1 490
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	20 019	10 620		30 639
Installations générales agencements aménagements divers	101 515	1 704		103 219
Matériel de transport	69 509	31 733	13 160	88 082
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	14 809	382		15 191
TOTAL	205 852	44 439	13 160	237 131
TOTAL GENERAL	207 342	44 439	13 160	238 621

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	10 620				
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 704				
Matériel de transport	31 733				
Matériel de bureau informatique mobilier	382				
TOTAL	44 439				
TOTAL GENERAL	44 439				

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	410 582	410 582	
Impôts sur les bénéfices	6 430	6 430	
Taxe sur la valeur ajoutée	4 849	4 849	
Débiteurs divers	80 396	80 396	
TOTAL	502 256	502 256	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	162 668	162 668		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	99 971	49 021	50 949	
Fournisseurs et comptes rattachés	616 409	616 409		
Personnel et comptes rattachés	4 140	4 140		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	20 213	20 213		
Impôts sur les bénéfices	1 894	1 894		
Taxe sur la valeur ajoutée	12 540	12 540		
Autres impôts taxes et assimilés	20 936	20 936		
Groupe et associés	27 798	27 798		
Autres dettes	110 264	110 264		
TOTAL	1 076 833	1 025 884	50 949	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	50 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	57 198			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	25.0000	1 000			1 000

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	70 000
Total	70 000

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 333
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 080
Dettes fiscales et sociales	15 234
Total	28 647

Charges et produits constatés d'avance

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
ensemble du personnel		6 236
Engagement total		6 236

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 65 ans
- profil de carrière à décroissance moyenne
- turn over faible
- taux d'inflation 3.5%
- taux d'actualisation 2%
- table de mortalité TG05
- taux de charges patronales 50 %

A PRO TP
Société par actions simplifiée
au capital de 25 000 euros
Siège social : 10 A, Chemin de la Gravière
26600 MERCUROL VEAUNES

519 530 737 RCS ROMANS SUR ISERE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 06 mai 2026

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 31 412 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	31 412 euros
A titre de dividende global à l'Associé Unique Soit 29,16 euros par action	29 155 euros
Le solde Au compte « autres réserves »	2 257 euros

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 06 mai 2026.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158 3-2° du Code général des impôts s'élève à 29 155 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'Associé Unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18,6 % (taux applicable au 1er janvier 2026). Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :
- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Associé Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2022 : Néant

Exercice clos le 31 décembre 2023 :
85 715 euros, soit 85,72 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 85 715 euros

Exercice clos le 31 décembre 2024 :
35 714 euros, soit 35,71 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 35 714 euros

Certifié conforme
Le Président

